



COMMUNIQUÉ DES ONG DU TOGO SUR LA SITUATION SOCIO POLITIQUE

La Plateforme nationale espace civique et efficacité du développement (PNECED), agissant au nom de l'ensemble des Organisations non gouvernementales du Togo (ONG),

Vu la dégradation de la situation sociopolitique marquée par la reprise des manifestations de rue le 6 juin et du 26 au 28 juin 2025 et la répression y relative, exprime son indignation et sa profonde préoccupation face aux violences constatées sur l'ensemble du territoire national en général et à Lomé en particulier ;

Rappelant que manifester pacifiquement est un droit reconnu par la Constitution togolaise ainsi que par les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Togo, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ;

Face à la gravité des faits rapportés notamment l'usage disproportionné de la force, des arrestations massives, des actes de tortures, des allégations de meurtres et d'enlèvement et surtout l'intervention des milices aux côtés des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la répression des manifestants dans les rues et domiciles privés ;

Prenant au sérieux le risque de perte progressive du caractère pacifique des manifestations et d'intensification de la violence dans la répression, la PNECED tient à rappeler aux autorités publiques la nécessité de préserver le respect de la dignité humaine et des droits humains dans le maintien de l'ordre et :

1. Demande au Président du Conseil, chef suprême des armées et garant de l'intégrité physique de chaque togolais de s'investir personnellement pour l'apaisement social ;
2. Exhorte les FDS à faire preuve de retenue, de professionnalisme et de respect strict des principes de proportionnalité et de nécessité dans le maintien de l'ordre public ;
3. Demande instamment aux autorités compétentes de privilégier l'encadrement pacifique des manifestations plutôt que leur répression ;
4. Demande aux institutions internationales, régionales et aux agences de coopérations bilatérales d'apporter leurs soutiens dans la résolution pacifique de la crise sociopolitique ;
5. Appelle à l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les cas de violences signalées, et à la sanction de leurs auteurs conformément à la loi ;

La PNECED reste disponible pour accompagner toute initiative visant à renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions, dans le respect des droits humains et de l'État de droit.

Fait à Lomé, le 28 juin 2025

Ont signé :

UONGTO, FONGTO, FNRR-Togo, COFET, FODES, RESOKA, RESODERC, COSCREMA, COADEP, WANEP, CACIT, POSCVI-Togo, CNSC, GT-OSC-ODD, REFED/S, INSPIR-Togo, CEJP, FLORAISON, AIMES-AFRIQUE TOGO, IJD, OADEL, EMPRO, PASYD, STADD.

La synergie des OSC au service de l'espace civique et de l'efficacité du développement au Togo

UONGTO, FONGTO, FNRR-Togo, PASYD, FLORAISON, STADD, COFET, GT-OSC-ODD, POSCVI-Togo, WANEP-Togo, CNSC, ADET, AIMES-Afrique Togo, REFED/S

Lomé-Adidogomé, Tél. 70536442, 90914225 ; Email : pnecedtogo2022@gmail.com